

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 avril 2024

Bruno BERNARD : de la simplification administrative à la simplification politique

La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale qui gère des compétences essentielles avec un budget de plus 3,9 milliards d'euros et dont les services sont assurés par près de 9 000 agents.

C'est une collectivité qui demande donc un travail important au quotidien pour que les décisions prises soient guidées par la défense de l'intérêt général.

Pour cela, 150 élus métropolitains sont chargés de proposer, étudier, contrôler, réformer, améliorer, analyser... les politiques publiques.

C'est ce que nous faisons dans le cadre du mandat qui nous a été confié par les habitants du Grand-Lyon et pour lequel nous avons siégé ce jour en Commission permanente.

Mais ce n'est pas la volonté du Président Bruno BERNARD qui a décidé d'agir avec un credo simple : **pas de temps pour la démocratie locale** concrétisé par l'absence totale de réponses aux interventions des élus avec cette argumentation imparable : « Ce n'est pas le lieu en commission permanente ni en Conseil de la Métropole pour répondre aux interventions des conseillers métropolitains. Si vous avez des questions à poser écrivez à mon secrétariat ».

Bruno BERNARD se meut en inventeur de la simplification politique.

Grâce à lui, plus de temps perdu à discuter sur les rapports de la Métropole : il décide seul.

Grâce à lui, plus de temps perdu à échanger avec les élus de la Métropole : il décide seul.

Grâce à lui, plus de temps perdu à informer les habitants de la Métropole : il décide seul.

Ce matin il en a donné une belle démonstration : **139 dossiers expédiés en 40 minutes et aucune réponse aux 7 interventions des groupes politiques.**

Les signataires :

Philippe COCHET, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Sophie BLACHERÉ**, conseillère régionale | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, maire de Mions | **Doriane CORSALE**, 1ère adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1ère adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire déléguée d'Oullins-Pierre-Bénite | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape